

Même Rencontre d'histoire de la Santé

Histoire de l'Hôpital Bellier



L'histoire de la création de l'Hôpital Bellier présente, nous semble-t-il, un double intérêt historique: sur le plan de l'histoire locorégionale, bien entendu, et sur un plan beaucoup plus large, elle est l'illustration des traditions nationales séculaires et de la façon dont était créé tout nouvel établissement hospitalier, essentiellement par la charité publique.

Certes, IMBERT rappelle bien que «dès l'an V de la République, la loi proclamait le principe de la responsabilité communale dans ce domaine» mais, dans un premier temps, l'abolition des privilèges avait abouti à la ruine des établissements hospitaliers existants et il avait fallu rétablir des ressources financières dans les années suivantes, généralement très insuffisantes, qu'on avait dû compléter par des subventions au coup par coup, des dons et des legs pour permettre la création ou le fonctionnement des établissements hospitaliers. La tutelle communale reste expressément prévue, qui aboutit à une grande vigilance des municipalités : en particulier, elles refusent l'hospitalisation de malades d'autres communes car ces malades ne payent pas l'octroi dont les ressources contribuent à alimenter les finances hospitalières. Ainsi, la commune de Chantenay, limitrophe de Nantes, atteinte en 1884 par une importante épidémie de choléra, se voit refuser l'hospitalisation de ses malades à Nantes; elle transforme en hôpital communal un petit dispensaire, déjà existant depuis quelques années, grâce à la charité publique.

Ne peut-on penser que Emile Léon BELLIER a été influencé par cette histoire, d'autant qu'à l'occasion d'une autre épidémie de choléra, le maire de Doulon «ouvre un local» ?

Né en 1835 à Angers, il est le fils d'un magistrat du Tribunal d'Angers et petit-fils d'un officier de marine qui a perpétué la tradition nantaise de rapporter de ses voyages maritimes arbres et plantes exotiques, entretenus ensuite dans la propriété familiale de la Chalandrie, à Doulon, commune limitrophe de Nantes, comme Chantenay, où le jeune Emile Léon vient passer ses vacances scolaires. Il hérite de son grand-père l'amour de la nature et c'est tout naturellement qu'il se dirige vers l'École Nationale des Eaux et des Forêts, dont il passe brillamment le concours d'admission.

A la sortie, il gravit rapidement les échelons administratifs pour parvenir au poste d'Inspecteur général. Ces fonctions lui permettent de maintenir des contacts avec le monde de la nature, notamment dans le Nord et l'Est de la France, régions où il est affecté. En même temps, il découvre des détresses cachées et sa philanthropie naturelle s'émeut de la détresse des pauvres gens. Marié, sans enfant, sa sensibilité à la souffrance d'autrui l'amène progressivement à l'idée de tenter de soulager, dans la mesure de ses moyens (il a une importante fortune) les malheurs de ses concitoyens. Déjà, en 1895, il a fait don d'une somme de 2400 francs (or) à la commune de Doulon pour la création d'une subdivision de 20 sapeurs-pompiers, avec leur matériel. Lors d'une visite professionnelle d'une maison hospitalière dans les environs de Paris, il a l'idée de réaliser un tel établissement à Doulon.

L'âge de la retraite venu, il se retire dans sa propriété ; il arpente quotidiennement les allées du parc, tout en surveillant, sur la Loire voisine, le passage des lourds chalands qui ont inspiré le nom de la Chalandrie.

Il décide finalement de prendre à sa charge la construction d'un hôpital sur une partie de ses terrains et en fait lui-même les plans. En même temps, il s'assure des bonnes dispositions du Conseil de Préfecture (futur Conseil Général) à l'égard de son projet et plus particulièrement quant à l'acceptation du legs à venir. La construction est entreprise sous sa direction : Emile Léon en suit quotidiennement l'avancement des travaux, allant en voisin sur le chantier. Les travaux vont s'achever assez vite : les bâtiments réalisés comportent une partie centrale et deux ailes perpendiculaires, donnant à l'ensemble un aspect régulier et harmonieux, avec une façade agrémentée de briques rouges. Devant le bâtiment, une allée centrale conduit à un jardin anglais et derrière sont situés un petit parc et un potager, le tout entouré d'un mur de pierre et d'un rideau de peupliers.

Implanté sur une surface de 6100 m², l'hôpital peut accueillir 30 malades, plus huit dans un pavillon de contagieux isolé au fond du parc.

Des annexes comportent notamment une cuisine et une salle à manger.

* * *

L'acte de donation est daté du 26 février 1902.

Parmi les différents points de la donation au Département, une «condition essentielle», imposée par BELLIER, est la «destination d'hôpital cantonal où les malades du canton de Carquefou (dont dépend Doulon) seront traités conformément à la loi du 15 juillet 1893 sur l'Assistance Médicale».

Cette donation est donc faite au Département dans le but d'hospitaliser en priorité les habitants du canton. Le Conseil de Préfecture, saisi le 8 avril 1902, accepte le legs dans sa séance du 22 avril 1903, après avoir pris l'avis des maires de Doulon, Sainte-Luce, Mauves, Thouaré et Carquefou.

Le don est estimé à plus de 200000 francs de l'époque, il est complété par un autre don de 38000 francs destiné à l'équipement (meuble, literie, linge, matériel médical et chirurgical) et par un troisième de 2000 francs destiné aux premiers mois de fonctionnement. Le Préfet est perplexe quant au statut du nouvel hôpital car « aucune loi ne prévoit la création d'hôpitaux cantonaux ou départementaux ». L'Administration de l'établissement sera donc confiée à une « commission de surveillance » (en fait une commission administrative) présidée ès qualité par le Préfet représenté par le conseiller cantonal. Il n'y a en fait pas de budget autonome, mais une budgétisation par le Conseil de Préfecture.

Le 1er février 1904, l'Hôpital Bellier ouvre ses portes : son centenaire a été fêté il y a quelques semaines.

Le corps médical se compose théoriquement d'un médecin et d'un médecin adjoint, d'un chirurgien et d'un chirurgien adjoint, d'un radiologue et de deux spécialistes consultants (ORL et ophtalmologie) assistés d'un interne et, selon le vœu du donateur, de sœurs franciscaines de Saint Philbert de Grandlieu.

Le docteur LABEYRIE est la cheville ouvrière du corps médical; dernier d'une certaine génération médicale, il exerce en même temps médecine et chirurgie. D'une intense activité professionnelle, en clinique et à l'hôpital, il est à l'origine d'un accroissement progressif de la fréquentation et de l'excellente réputation de l'hôpital, en grande partie due à ses grandes qualités personnelles.

A noter le rattachement de Doulon et de celui de l'autre commune limitrophe Chantenay à la ville de Nantes en 1908, sans changement sur les limites du canton.

La guerre de 1914-1918 entraîne, du fait de la mobilisation des autres praticiens, une activité médico-chirurgicale accrue pour le Docteur LABEYRIE, non mobilisable. Épuisé, il doit quitter ses fonctions en 1921.

La réorganisation du personnel médical est réalisée avec la mise en place de la « grande équipe de l'internat nantais » : les Dr LUCAS, médecin, ERTAUD, chirurgien et MAUGER, ophtalmologiste, qui vont assurer la renommée grandissante de l'hôpital, avec augmentation constante de la fréquentation (plus de 600 malades par an à partir de 1935).

La « drôle de guerre » voit en 1939 la mobilisation perturber le service médical, malgré le retour du Dr LUCAS, rendu à la vie civile du fait de son âge. L'activité hospitalière se poursuit avec des actes de résistance (participation à l'évasion de jeunes requis pour le Service du Travail). Une extension des bâtiments est réalisée en 1942, nécessitée par une activité accrue.

Les 16 et 23 septembre 1943, l'hôpital Bellier est épargné lors des grands bombardements de Nantes, il reçoit un afflux de blessés qui seront ensuite transférés vers d'autres hôpitaux. A la fin de ce même mois, et devant les risques, le Préfet ordonne l'évacuation et la fermeture de l'hôpital dont le matériel et le personnel sont répartis entre le Gavre (à la Gênestrie) et Vertou. Seul reste un poste de secours à Bellier dirigé par le Dr LUCAS. Le 27 mai 1944, veille de la Pentecôte, l'hôpital

1949 les travaux de reconstruction et de restauration.

Le 12 juin 1950, le Préfet LAHILLONNE et le Président du Conseil Général Abel DURAND président à la réouverture officielle de cet « enfant chéri du Conseil Général ».

Cette mise en service, même avec un nombre de lits modeste (une trentaine), est d'autant mieux accueillie que la capacité hospitalière de Nantes est tombée, depuis les bombardements, au 81ème rang des 90 départements français !



Bellier est presque entièrement détruit par un intense bombardement qui fait quatre-vingts victimes dans le quartier. Le château de la Chalandrie est, lui aussi, détruit. Les ruines ne seront déblayées que progressivement et, après la Libération, fin août 1944, les discussions commencent sur l'opportunité de reconstruire ou non l'établissement. Cependant, des locaux provisoires sont aménagés dans une ancienne fabrique voisine et dans des baraquements pour créer 30 lits d'hospitalisation et un bloc opératoire. Ceux-ci sont ouverts le 7 juin 1946 et voient d'emblée une importante fréquentation : ce qui conforte l'idée d'une reconstitution définitive pour laquelle la municipalité de Nantes, indirectement intéressée, avait émis un vœu favorable dès le 27 juillet 1945. Le conseiller général du canton, Michel RAINGEARD, aidé du directeur Mr JOUBIER, mène une campagne active pour la reconstruction et, le Conseil Général qui a fini par prendre la décision de reconstruire, « inaugure » le 26 février

L'équipe médicale et administrative d'avant-guerre reprend son activité durant quelques années, puis atteinte par la limite d'âge, laisse progressivement la place à d'autres. En 1961, l'hôpital Bellier devient hôpital public par décret. De nouveaux médecins remplacent, peu à peu, les anciens et contribuent à maintenir la solide réputation de l'Établissement, ils sont détachés du CHR après un premier accord. Mais les années s'écoulent, la population augmente, en particulier celle des personnes âgées ; aussi, les autorités sanitaires s'attachent à réviser la carte de l'hospitalisation nantaise. C'est ainsi que l'hôpital Bellier se voit confier en 2002 un « pôle d'expertise gérontologique » dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire, ce qui nécessite de profondes transformations et la création de nouveaux bâtiments avec une centaine de lits d'hospitalisation, de services spécialisés, de locaux de consultation, les nouveaux bâtiments présentant une haute technicité. L'hôpital Bellier est le siège de la direction des différents services de gériatrie du CHU : il est devenu le pôle majeur de la prise en charge des personnes âgées de la région nantaise.

Il n'est pas possible de terminer cette histoire de l'hôpital sans revenir sur son fondateur. Cet homme de bien poursuivit ses actions généreuses (foyers populaires, une maison à loyer réduit pour femmes seules). Un nouveau projet de legs destiné à la construction d'un bâtiment annexe de l'hôpital, fait le 31 décembre 1905, déclenche l'ire des héritiers qui attaquent en justice pour « absence d'intelligence chez M. B. au moment de la rédaction », mais ces parents (éloignés ? ignorés jusqu'alors ?) s'opposent à tout jugement pouvant protéger le vieillard qui, en 1912, révoquait sa donation de 100000 francs « sous l'influence, sans aucun doute, de son entourage » Telle fut la dernière période de la vie de Emile Léon BELLIER qui meurt le 31 janvier 1912. Qu'il me soit permis, pour terminer, de rêver un peu (est-il interdit d'apporter un peu de rêve dans l'Histoire des Hommes ?) et de penser que, si cette histoire s'était déroulée 4 siècles plus tôt, Michel de MONTAIGNE, si sensible au sujet « merveilleusement vain, divers et ondoyant de l'homme » aurait, dans sa « miséricorde et sa mansuétude », laissé une place à Emile Léon dans son chapitre des Essais consacré aux « excellents hommes ».

*Docteur Raymond LEBEAUPIN
Président de la Société d'Histoire
de la Médecine et des Hôpitaux de l'Ouest*